

Pour ce qui est de l'étude qui s'est faite au comité des transports et communications, le ministre du Revenu national n'est probablement pas au courant, et je crois même qu'il ne doit pas approuver que de tels gestes soient posés. Mais, je lui dirai ceci: c'est que systématiquement, monsieur le président, j'ai été éliminé et écarté, ainsi que le député de Sherbrooke (M. Allard). Nous sommes les deux seuls à avoir été systématiquement éliminés des comités. Nous ne siégeons à aucun comité. Alors, si le ministre vient me dire que cela a été dit au comité des transports et communications, je lui dirai que c'est bien malheureux, mais si nous ne participons pas au comité, c'est parce que justement le gouvernement a essayé de nous bâillonner en nous refusant systématiquement de participer au comité.

Je suis probablement le seul député de toute la Chambre des communes à ne pas faire partie d'un comité, encore moins celui des transports et communications. Et, c'est pourquoi je n'ai pas assisté aux délibérations du comité des transports et communications et que je n'ai pas eu ces renseignements-là à ce comité.

Alors, à ce moment-là, je dois me contenter de poser des questions en Chambre puisque je n'ai pas eu l'occasion de les poser au comité. J'admets que c'est peut-être un peu plus de travail pour le ministre, mais que voulez-vous, monsieur le président, ce n'est pas moi qui ai établi ce système de «discrimination» vis-à-vis le député de Lapointe, c'est plutôt le gouvernement. Je ne blâmerai pas le ministre du Revenu national, je sais que ce n'est pas son genre de participer à de la «discrimination» comme celle-là, je l'ai toujours mieux considéré que cela.

Alors, je n'ai pas eu les réponses au comité parce qu'on ne m'a pas permis de faire partie des comités.

La question que je pose, on n'en trouve pas la réponse dans le rapport annuel du comité des chemins de fer Nationaux. Alors, je crois qu'il serait bon de demander à l'honorable ministre du Revenu national de demander les renseignements aux chemins de fer Nationaux.

Comme il est passé dix heures, eh bien, monsieur le président, je voudrais signaler qu'il est dix heures, ce qui fournira au ministre du Revenu national l'occasion de revenir demain avec la réponse.

[Traduction]

L'hon. M. Benson: Monsieur le président, dans ma réponse au député, je n'ai pas dit que les renseignements se trouvaient dans le rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada; j'ai parlé du budget d'équipement de la compagnie qui a été déposé à la

[M. Grégoire.]

Chambre. Ce budget est à la disposition non seulement des membres du comité mais de tous les députés qui désirent le consulter. Mon ami aurait pu trouver dans ce budget la plupart des renseignements qu'il cherche, s'il avait voulu le consulter.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, je voudrais dire à l'honorable ministre du Revenu national que j'ai pris la peine de regarder, mais que ce n'est pas indiqué, par province, les dépenses dans ces différents domaines-là. Mais, j'ai pris la peine de le regarder, et que le ministre regarde lui-même.

Et si c'était dans le rapport, le ministre n'aurait pas été obligé de se lever pour dire: je n'ai pas les chiffres. Et le ministre ne serait pas non plus obligé de dire: je ne sais pas si je serai capable de fournir les chiffres demain. Si c'était dans le rapport, le ministre n'aurait pas dit qu'il ne serait peut-être pas capable de me fournir les chiffres demain. Si le ministre n'est même pas capable de fournir les chiffres ce soir, ni demain, c'est parce que cela peut être long à trouver. Je lui dirai une chose, c'est que ce n'est pas dans le rapport des dépenses de capital, sinon le ministre serait capable de les donner, les chiffres. Il aurait pu envoyer quelqu'un, un autre député, chercher le rapport à son bureau et, en moins de deux minutes, il les donnerait, les chiffres, et s'il n'est pas capable de les donner ce soir, c'est parce que ce n'est pas dans le rapport. Alors, que le ministre ne vienne pas me dire de prendre la peine de regarder les rapports; j'ai pris la peine de les regarder, mais ce n'est pas dedans et c'est la raison pour laquelle le ministre ne peut me donner la réponse.

Alors, je déclare qu'il est dix heures, monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Benson: Monsieur le président, je vais en remettre une copie au député afin qu'il puisse l'examiner.

L'hon. M. Starr: Monsieur le président, un député a déclaré qu'il est dix heures, mais enfin de hâter le travail de la Chambre et vu que nous pourrions, avec de la patience, adopter le présent bill ce soir, nous sommes prêts à siéger après dix heures.

• (10.00 p.m.)

M. le vice-président adjoint: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, loin de moi l'idée de retarder inutilement les travaux,